

Elections législatives du 8 octobre 2023

Les prochaines élections législatives auront lieu dimanche, le 8 octobre 2023.

Début des élections : 08.00 heures

Fin des élections : 14.00 heures

Chaque électeur recevra au moins cinq jours avant la date des élections une lettre de convocation indiquant le jour, les heures d'ouverture et de fermeture du scrutin, la désignation du bureau de vote où l'électeur est appelé à voter, la liste des candidats, ainsi que les instructions pour le vote.

Les électeurs doivent présenter leur carte d'identité ou leur passeport et de préférence leur lettre de convocation.

Remarque : toutes les consignes émanant du président du bureau de vote sont à respecter rigoureusement.

En vertu de l'article 89 de la loi électorale:

Le vote est obligatoire pour tous les électeurs inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs empêchés de prendre part au scrutin doivent faire connaître au procureur d'Etat à Luxembourg leurs motifs, avec les justifications nécessaires. Si celui-ci admet le fondement de ces excuses, il n'y a pas lieu à poursuite.

Sont excusés de droit:

1. les électeurs qui au moment de l'élection habitent une autre commune que celle où ils sont appelés à voter;
2. les électeurs âgés de plus de 75 ans.
3. les électeurs en tutelle.

www.elections.public.lu

Transport au bureau de vote

Tout électeur souffrant d'un handicap ou ayant des difficultés à se déplacer au bureau de vote qui lui a été désigné peut contacter le 8002 20 20 afin de commander le Walfy Flexibus jusqu'au mercredi 4 octobre 2023.

Dans ce cas, la commune veillera à un transport adéquat.